

de la résolution 935 du Conseil de sécurité qui a créé une commission d'enquête sur les massacres au Rwanda. Elle tiendra à la disposition de cette commission toutes les informations qu'elle aura pu recueillir. Les auteurs des massacres devront assumer la responsabilité de leurs actes devant la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Le sort d'un peuple et d'un pays dépend de notre capacité à agir pour que la mission de paix des Nations unies puisse être menée à bien.

Telle est la raison de ma présence aujourd'hui ; la France, que lient à l'Afrique des liens anciens d'amitié et de solidarité devait mobiliser son énergie au service d'un peuple martyr.

Il est aujourd'hui essentiel que son effort soit relayé par l'ensemble de la communauté internationale. Le Président Senghor se faisait, il y a quelques années, l'avocat de "la civilisation de l'Universel". C'est cette civilisation qui doit inspirer notre Organisation et nous amener à agir en faveur de tel ou tel pays non point en fonction de sa taille, de sa richesse ou de sa culture, mais tout simplement parce qu'il est égal en droit à tous les autres et parce qu'il est dans le besoin. Tel est le cas du Rwanda aujourd'hui, un pays dévasté, une population déchirée et déracinée. Si nous savons répondre à l'appel à la justice et à la solidarité qu'il nous lance, notre communauté internationale aura franchi un nouveau pas vers une société internationale où le droit soit mieux respecté, une société plus juste.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

PARIS, 11 JUILLET 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à Europe 1

Rwanda - action de la France - relais avec la MINUAR II

Q - Edouard Balladur accompagné d'Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères, doit rappeler aux Nations unies que la France n'est au Rwanda que pour assurer le relais avec une force d'intervention de l'ONU. Les explications d'Alain Juppé.

R - Le Premier ministre sensibilisera le Conseil de sécurité sur deux urgences.

La première, c'est l'organisation de la relève sur le terrain. Nous l'avons toujours dit : "Turquoise" s'achèvera fin juillet-début août. Il est donc important que les contingents de la MINUAR comme on dit, c'est-à-dire de la force des Nations unies pour le Rwanda, se déploient sur le terrain pour prendre la relève.

Deuxième urgence, c'est l'assistance humanitaire. Il y a maintenant près d'un million ou même plus d'un million de réfugiés dans la zone de sûreté que nous sécurisons. Nous ne pouvons pas, à nous tout seuls, approvisionner cette population. Il faut 500 tonnes de vivres et de médicaments par jour !

J'ai déjà mobilisé les organisations humanitaires en

les réunissant à Paris il y a 48 heures et le Premier ministre souhaite mobiliser les agences des Nations unies, le programme alimentaire mondial, le HCR, le Haut Commissariat aux Réfugiés, etc... pour qu'ils nous aident à faire face à ce qui est sans doute à l'heure où nous parlons la plus grande catastrophe humanitaire que connaît la planète.

PARIS, 12 JUILLET 1994

Déclarations du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de son entretien avec le Président égyptien, M. Hosni Moubarak

France - Egypte

Les relations entre la France et l'Egypte sont très bonnes, confiantes, efficaces, nous avons beaucoup de choses à nous dire. Nous avons parlé, bien sûr, du Rwanda et j'ai expliqué au Président Moubarak les intentions qui étaient celles du Premier ministre français lorsqu'il est allé hier devant le Conseil de sécurité à New York. Nous avons également parlé de la situation en Bosnie, puisque je vais m'envoler dans quelques heures pour Zagreb puis Belgrade et la Bosnie. Et nous avons également évoqué bien d'autres sujets, la situation au Yémen par exemple, ainsi que notre coopération bilatérale tout à fait excellente, puisque nous préparons une grande exposition des peintres du Caire à Paris au mois d'octobre prochain.

Proche-Orient - aide aux Territoires palestiniens

Q - Avez-vous discuté de l'aide à apporter aux Palestiniens pour...

R - Oui, bien sûr nous en avons parlé. Vous savez que la France a beaucoup poussé à Naples pour que lors de la réunion du G7 ou du G8, les grandes puissances s'engagent à accélérer l'aide à l'Autorité palestinienne, notamment pour lui permettre de faire fonctionner ses services publics.

PARIS, 12 JUILLET 1994

Point de presse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de son audition par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Rwanda - intervention du Premier ministre au Conseil de sécurité - action humanitaire de la France

J'ai traité devant la Commission des Affaires étrangères des quatre sujets qui avaient été proposés. D'abord, un rapide bilan du sommet de Naples, G7 et G8. Je n'y reviendrai pas puisque vous avez déjà tous les éléments. J'ai ensuite parlé de la situation au Rwanda, et de la situation en Bosnie, et c'est sur ces

deux sujets que je voudrais vous dire quelques mots rapides.

D'abord sur la situation au Rwanda. Je voudrais revenir sur le voyage que le Premier ministre et moi-même avons fait hier à New York, et sur l'intervention de M. Balladur devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Nous nous étions fixé trois objectifs, outre le compte rendu du déroulement de l'opération Turquoise.

Premier objectif : sensibiliser le Conseil de sécurité et mobiliser les Nations unies sur le plan humanitaire. Je l'ai dit moi-même à Paris vendredi en recevant les organisations non-gouvernementales : les besoins sont immenses, plus d'un million de réfugiés se pressent dans la partie occidentale du Rwanda. Il faut donc que l'ensemble des organisations - et en particulier les agences spécialisées des Nations unies - puissent intervenir dans les délais les plus rapides possible. Et de ce point de vue, nous avons obtenu à New York des informations précises et des engagements concrets. M. Boutros-Ghali nous a, en particulier, indiqué que le Haut Commissariat aux Réfugiés était décidé à intervenir au Rwanda, plus précisément le Haut-Commissaire elle-même, Mme Ogata, est dans la région - elle était en Ouganda je crois, ou en Tanzanie il y a deux jours et elle devrait se rendre à Kigali dans les tout prochains jours. De même, le Programme Alimentaire mondial sera mobilisé.

Deuxième objectif : organiser la relève de notre dispositif sur le terrain. Là, je voudrais bien préciser les questions de dates, qui semblent en réalité un petit peu mal comprises. Il y a un butoir juridique à notre intervention : c'est le 22 août, c'est-à-dire l'échéance du délai de deux mois qui figure dans la résolution du Conseil de sécurité autorisant les États membres qui le souhaitent, et donc la France, à intervenir au Rwanda. Cette résolution a pris effet le 22 juin, je crois, pour deux mois. Donc le 22 août, il n'y aura plus d'autorisation des Nations unies.

Limites de l'intervention française - relais avec la MINUAR

Notre objectif à l'intérieur de ce délai de deux mois a toujours été de nous retirer à la fin du mois de juillet ou au début du mois d'août, et le Premier ministre a confirmé cette intention de la France. Cela dit, il va de soi que, de même que le déploiement de "Turquoise" s'est fait sur plusieurs jours et même plusieurs semaines, de même le retrait s'organisera sur plusieurs jours ou sur plusieurs semaines : le 31 juillet minuit n'est pas une date fatidique. Et donc notre objectif est d'organiser une relève progressive et nous avons voulu savoir à partir de quel moment les Nations unies pouvaient être présentes sur le terrain. De ce point de vue, les réponses qui nous ont été données n'ont été qu'à moitié satisfaisantes - mais à moitié malgré tout. On nous a indiqué qu'un millier d'hommes environ devaient pouvoir arriver sur place dans le délai qui nous intéresse, c'est-à-dire d'ici la fin du mois de juillet. D'ores et déjà, plusieurs centaines de Ghanéens seront opérationnels aux alentours du 14 juillet ou avant le 20 juillet. Nous avons beaucoup insisté pour que les propositions faites au Secrétariat général des Nations unies, et qui atteignent plusieurs milliers d'hommes, puissent se concrétiser

le plus vite possible. Le Secrétaire général nous a expliqué que la seule limite à son action était en réalité budgétaire.

Troisième objectif : la recherche d'un règlement politique et d'un cessez-le-feu, car il est bien évident que le drame humanitaire ne pourra être évité que si les populations peuvent petit à petit regagner leurs villages et leurs maisons, et ceci implique le cessez-le-feu et la reprise d'un dialogue politique fondé sur les grands principes des accords d'Arusha, comme les différents belligérants se sont dits prêts à le faire. Là encore, nous poursuivons notre action diplomatique auprès de l'Organisation de l'Unité africaine, auprès des grands pays de la région, ou des pays africains en général. Je m'en suis entretenu à nouveau ce matin avec le Président Mubarak.

Voilà comment s'est déroulé ce voyage, quels étaient ses objectifs, et voilà les intentions qui sont les nôtres. Elles n'ont pas varié.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - négociations de Genève - visite en Bosnie de MM. Juppé et Hurd

Deuxième sujet que j'ai évoqué ce matin : la situation dans l'ex-Yougoslavie. Un progrès, je l'espère décisif, a été fait le 5 juillet.

Le 5 juillet, il s'est passé un événement extrêmement important qui a permis d'unifier les positions des Américains, des Russes et des Européens. A Naples, le plan ainsi mis au point a été approuvé. Où en sommes-nous depuis ? Il semble que les autorités de Sarajevo - le Président Izetbegovic et le Premier ministre Siladzic - se sont exprimés dans cet esprit - se préparent à accepter le plan, ou en tout cas à recommander à leurs parlements l'acceptation du plan. En revanche, les réticences et les objections semblent plus nombreuses du côté de Pale et des Bosno-serbes. C'est la raison pour laquelle mon collègue britannique, Douglas Hurd, et moi-même allons nous rendre ce soir à Zagreb, demain à Belgrade, à Pale et à Sarajevo, pour expliquer qu'il est temps maintenant d'accepter ce plan, parce qu'il est équilibré et parce que le refus du plan comporterait des conséquences imprévisibles. Non seulement pour les parties qui le refuseraient, mais également pour l'équilibre général de la région, avec des risques d'engrenage très graves. J'espère que nous serons entendus à l'occasion de ce déplacement.

Algérie - terrorisme - redressement économique - dialogue politique - élections libres

Sur l'Algérie, j'en ai parlé brièvement tout à l'heure en Commission. D'abord pour rappeler qu'à Naples les 7+1, les Huit, ont apporté leur soutien - puisque c'est le mot qui figure dans la déclaration du Président - au processus de redressement économique qui a été engagé par les autorités algériennes, et ont pressé ces autorités algériennes de poursuivre le dialogue politique avec tous ceux qui refusent le terrorisme et la violence. Hélas, ce terrorisme et cette violence se sont à nouveau donné libre cours depuis trois jours, avec les victimes italiennes, les victimes russes, que l'on a à déplorer. La France a exprimé à Naples sa sympathie et sa solidarité aux autorités italiennes, et je le fais aujourd'hui vis-à-vis

des autorités et du peuple russes. Bien entendu, le combat contre le terrorisme est un combat de longue haleine. Il faut donc garder le cap, qui est celui de ces réformes en profondeur, engagées avec courage par les autorités algériennes, et qui est celui de la recherche du dialogue politique, avec en ligne de mire, au moment où ce sera possible, le retour à un système qui permettra l'organisation d'élections libres. Le cap est là, il doit être tenu. Et la France continuera à se montrer solidaire du peuple algérien pour qu'il puisse en être ainsi.

Q - Vous vous étiez déclaré pessimiste, il y a quelque temps, à propos de la Bosnie. Qu'en est-il aujourd'hui ?

R - Des progrès substantiels ont été faits. A Genève, le 5 juillet, il y a eu accord des Russes, des Américains, et des Européens, sur une carte, sur un plan. Deuxième progrès : le G7+1 à Naples : l'implication du Président Eltsine, du Président Clinton, du Chancelier Kohl, du Président Mitterrand et des autres sur ce plan qu'ils ont soutenu avec des formules très vigoureuses, puisque ils exhortent les parties de l'accepter. Enfin, troisième élément de relatif optimisme : la réaction des autorités de Sarajevo, qui semble pour l'instant plutôt positive. Donc c'est vrai que par rapport au début du mois de juillet, on a fait quelques pas en avant. Cela dit, il faut attendre le 19 juillet pour faire un bilan plus précis des choses.

Rwanda - retrait des troupes françaises

Q - Est-ce qu'on peut penser qu'à partir du 22 août, il n'y aura plus un soldat français au Rwanda ?

R - 22 août, assurément. C'est l'objectif, puisque de toute façon à ce moment-là, la couverture des Nations unies aura pris fin. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas se tromper dans les dates : 22 août, c'est la limite juridique. L'objectif du gouvernement reste ce que le Premier ministre a dit, c'est-à-dire le début de notre processus de retrait à la fin du mois de juillet.

PARIS, 12 JUILLET 1994

Point de presse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue du déjeuner offert en l'honneur du ministre italien des Affaires étrangères, M. Antonio Martino

France - Italie - présidences successives de l'Union européenne - consultations sur les Balkans et sur la Méditerranée

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accueilli M. Martino, ici au Quai d'Orsay, pour ce déjeuner de travail. Nous avons déjà eu l'occasion de nous entretenir à de très nombreuses reprises depuis sa nomination, tout dernièrement encore à Naples, sommet particulièrement réussi grâce à l'hospitalité italienne.

Nous avons pu ainsi faire un large tour d'horizon des questions européennes, des questions bilatérales, puis des grands thèmes de politique étrangère auxquels

nous portons un intérêt commun. J'ai exprimé à M. Martino la volonté du gouvernement français de travailler aussi étroitement que possible avec l'Italie, notamment dans la perspective des présidences successives de l'Union européenne que nous exercerons : la France au premier semestre 1995 et l'Italie au premier semestre 1996, à un moment qui sera particulièrement important puisque se préparera la conférence intergouvernementale qui, je crois, revêtera une très grande importance pour l'avenir de l'Union européenne. J'ai également fait le point avec M. Martino de la situation au Rwanda et du déroulement de l'opération Turquoise.

Puis nous avons évoqué certaines questions bilatérales, notamment le projet d'une rencontre d'ambassadeurs français et italiens de la zone balkanique et méditerranéenne. Ce type de rencontre avait déjà eu lieu par le passé ; nous sommes d'accord pour le réactiver à l'avenir. Voilà quelques-uns des sujets que nous avons évoqués.

Algérie - ressortissants étrangers - dialogue politique

Q - Quelle est votre réaction après la série d'assassinats de ressortissants étrangers, italiens en particulier, en Algérie ?

R - La France a déjà été cruellement éprouvée par la mort de plusieurs de ses ressortissants. Nous avons exprimé bien sûr aux autorités et au peuple italiens notre solidarité, nos condoléances, pour le deuil qui vient de les frapper. Il faut que les conditions de sécurité des ressortissants étrangers puissent être améliorées en Algérie et nous sommes particulièrement vigilants sur ce point.

En ce qui concerne la ligne politique qui est la nôtre vis-à-vis de l'Algérie, nous savons parfaitement que le combat contre le terrorisme et la violence est une longue affaire qui demande beaucoup de patience et beaucoup d'efforts. Il faut donc, dans la ligne de ce qui a été dit à Naples, continuer à soutenir la politique des autorités algériennes de réformes économiques parce que l'échec économique est l'une des raisons de la situation actuelle. Il faut aussi inviter les autorités algériennes à intensifier leur dialogue avec ceux qui veulent bien dialoguer et non pas ceux qui tuent, hélas. Y a-t-il des gens prêts à dialoguer, y a-t-il des forces démocratiques prêtes à dialoguer ? C'est vers celles-là qu'il faut se retourner pour, petit à petit, reprendre la voie vers la démocratie et vers les élections, mais ce sera, à n'en pas douter, un travail de longue haleine, qui va exiger beaucoup de détermination.

PARIS, 12 JUILLET 1994

Audition du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale - Communiqué à la presse

Le Président Valéry Giscard d'Estaing a indiqué que cette audition permettrait d'aborder principalement quatre importants sujets d'actualité : la récente réunion,